

***DISPOSITIF D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE CAPS :
LA CULTURE POUR L'ACCÈS AUX PREMIERS SAVOIRS ET L'INTÉGRATION
EUROPÉENNE***

**Frédéric MATTEI, Vincent BROCHIER, Frédéric PERRET, Lise ACHARD,
Sébastien PORNIN, Frédéric DELBELLINO,
Olivia VIEUJEAN, Clara ABRUDEANU**
Centre de Formation Montjoye Méditerranée, Nice

Résumé: Le projet CAPS, né des objectifs croisés des politiques Culture et Formation du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, répond aux attentes des apprenants comme à celles des organismes de formation en instaurant un accès démocratisé, structuré et pédagogique à la culture pour les jeunes en situation d'intégration et/ou d'insertion socioprofessionnelle. Les parcours s'appuient sur des thématiques variées et des supports didactiques et ludiques visant à sensibiliser à la création contemporaine et à favoriser l'intégration des jeunes adultes dans l'Europe pluriculturelle.

Intégrée à l'apprentissage des compétences-clés, la CAPS favorise à la fois la découverte d'univers culturels contemporains, la pratique d'activités artistiques et la fréquentation de lieux de proximité dédiés à l'expression culturelle. Ces actions, habituellement dissociées, ont été élaborées pour la première fois par une équipe interdisciplinaire composée de chercheurs en didactique et linguistique et de professionnels de la culture et de la formation.

Le présent article rendra compte de la mise en place de ce dispositif innovant conçu et mis en œuvre par le CF2M en tant qu'organisme pilote et en association avec quatre autres centres de formation du département des Alpes-Maritimes.

Les résultats de cette expérimentation seront exposés à l'aune des retours des bénéficiaires afin de présenter la généralisation du dispositif à niveaux régional, national et européen.

Mots clés : culture, intégration, communication.

I. Présentation du dispositif

Le dispositif CAPS, instaure un accès démocratisé, structuré et pédagogique à la culture, pour les jeunes de 16 à 25 ans en situation d'intégration et/ou d'insertion socioprofessionnelle, qui bénéficient du dispositif régional ETAPS (Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs). Il est né des objectifs croisés des politiques *Culture et Formation* du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et répond aux attentes des apprenants, comme à celles des organismes de formation.

Intégré à l'apprentissage des compétences-clés, ce dispositif favorise à la fois la découverte d'univers culturels contemporains, la pratique d'activités artistiques et la fréquentation de lieux de proximité dédiés à l'expression culturelle. Ces pratiques, habituellement dissociées, s'articulent ici et pour la première fois dans des parcours culturels, élaborés par une équipe interdisciplinaire composée de professionnels de la culture et de la formation.

Les parcours culturels, construits à partir de thématiques transversales et à l'aide de supports didactiques et ludiques, ont pour objectif de sensibiliser les apprenants à la création contemporaine et de favoriser l'insertion de ces jeunes adultes dans l'Europe pluriculturelle. Ces parcours culturels de la CAPS sont conçus et mis en œuvre sur sept semaines, par l'organisme de formation pilote, le CF2M (Centre de Formation Montjoye Méditerranée), en association avec trois autres organismes du

département. Ils proposent : a) une mallette pédagogique d'une trentaine d'activités pour la découverte du monde artistique et l'apprentissage des premiers savoirs ; b) des ateliers de pratique artistique animés dans les centres de formation par des professionnels reconnus ; c) l'accès à 3 spectacles exigeants et de qualité ; d) la rencontre avec des artistes ; e) la découverte des coulisses et des centres de production des spectacles (opéras, musées, centres dramatiques et chorégraphiques, cinémathèques etc.).

Nous nous proposons ici de rendre compte de l'expérimentation de ce dispositif innovant sur les deux premiers parcours. A cet effet, nous nous appuierons tant sur les commentaires et les évaluations des apprenants qui ont bénéficié, que sur ceux des formateurs qui ont animé ces parcours afin d'en analyser les fonctionnements, les réussites et les limites. Ces analyses sont essentielles au développement du dispositif CAPS aux niveaux régional, national et européen.

II. Le cadre de la CAPS

II. 1. Les bénéficiaires du dispositif

Pour répondre aux besoins en formation des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification, ou primo-arrivants (étrangers résidants sur le sol français depuis moins de 2 ans), la région Provence Alpes Côte d'Azur a créé le dispositif ETAPS : Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs. L'objectif des ETAPS est d'offrir une seconde chance aux jeunes adultes en situation d'apprentissage, pour leur permettre de parvenir à un emploi ou à une formation qualifiante par l'accès à tous les savoirs fondamentaux nécessaires.

Afin de contribuer aux missions démocratiques d'éducation et de culture citoyenne, les ETAPS proposent également des prestations adaptées aux besoins de chaque personne, favorisant l'épanouissement personnel, la vie en société et l'accès à la culture.

Les jeunes adultes qui bénéficient de l'offre régionale de formation au sein des ETAPS présentent globalement une connaissance et une sensibilité très limitées à la culture telle qu'elle s'exprime aujourd'hui dans toute sa diversité : depuis les formes classiques de l'art jusqu'aux expressions les plus modernes (musiques actuelles, danse et cirque contemporains, arts plastiques...).

La richesse des propositions culturelles est un facteur essentiel de questionnement et d'ouverture sur le monde actuel. Cet accès à l'art est aussi un biais pour une meilleure intégration sociale et professionnelle, pour un enrichissement individuel, une élévation personnelle rendue accessible à tous.

II.2. Les objectifs pédagogiques et culturels

Le dispositif CAPS a pour objectif premier de sensibiliser les stagiaires au monde de l'art et de la culture, par l'acquisition de repères et de codes culturels tels que : l'histoire des arts, des mouvements artistiques, des artistes, et leur inscription dans les sociétés. Il privilégie, pour ce faire, une approche ludique et progressive des savoirs fondamentaux grâce à des jeux et des activités pédagogiques qui prennent en compte le niveau de connaissance et de langue des stagiaires, leurs problématiques personnelles et professionnelles ainsi que leurs différentes manières d'apprendre.

Le dispositif accorde une place importante aux émotions, en favorisant l'expression personnelle grâce à des outils linguistiques et artistiques appropriés.

L'expression écrite y est favorisée sous toutes ses formes : description, définition, commentaire, critique, réflexion, analyse.

L'objectif, à terme, est de permettre aux apprenant d'élaborer un regard critique sur l'art et sur le monde, par l'intégration de critères de lecture objectifs et subjectifs, la conscientisation des enjeux artistiques et humains, et le compte rendu systématique des événements culturels.

II.3. Les acteurs de la mise en œuvre

La mise en œuvre du dispositif a été rendue possible par un long travail de réflexion en amont et par la collaboration étroite de plusieurs acteurs. Ont collaboré à la CAPS les institution et organismes suivants : 1) le Conseil Régional PACA, en tant qu'initiateur et financeur du projet CAPS ; 2) les chargés de mission du conseil régional PACA, spécialistes de la formation professionnelle, pour suivre la mise en place de la CAPS sur le terrain et assurer l'interface entre les organismes de formation et la Région ; 3) les missions locales qui prescrivent et suivent les parcours de formation ETAPS dans leur globalité ; 4) le CF2M en tant qu'organisme pilote concepteur des parcours CAPS ; 5) les organismes de formation associés, qui ont mis en œuvre les parcours CAPS dans leurs centres respectifs ; 6) les formateurs qui ont préparé et accompagné les stagiaires des ETAPS dans leurs parcours CAPS, grâce à la mallette pédagogique conçue et fournie par le CF2M ; 7) les lieux culturels, qui ont accueilli les publics des ETAPS pour des spectacles, répétitions et/ou visites techniques ; 8) les intervenants artistiques, qui ont animé des ateliers de pratique artistique pour les stagiaires des parcours CAPS.

III. Les étapes de la création d'un parcours

La réalisation et la mise en place des parcours CAPS s'articulent en six étapes. Nous présentons, ci-dessous, ces étapes dans leur ordre chronologique.

▪ Etape 1 : Création d'un réseau culturel et mise en place de partenariats

Le CF2M, centre de formation pilote crée et active un comité d'expertise culturelle. Ce comité réunit les associations locales à caractère culturel, les lieux culturels locaux, les artistes et intervenants artistiques et les chargés de missions du Conseil Régional. Chacun des lieux culturels signe une convention de partenariat avec le centre pilote.

▪ Etape 2 : Choix des événements artistiques du parcours

L'équipe pédagogique du centre pilote choisit les trois spectacles et les deux interventions artistiques du parcours selon des critères à la fois objectifs et subjectifs.

▪ Etape 3 : Elaboration d'une thématique en fonction des spectacles choisis

L'équipe pédagogique du centre pilote choisit une thématique fédératrice et adaptée aux 3 spectacles sélectionnés.

▪ Etape 4 : Construction de la mallette pédagogique

L'équipe pédagogique du centre pilote conçoit une mallette pédagogique à partir de la thématique et des spectacles choisis. Cette mallette contient 3 livrets de travail et un ensemble de supports ludiques nécessaires à la mise en place des activités (jeux de cartes, images, CD etc.)

- *le livret formateur* guide le formateur dans le déroulement et la mise en place des activités ;
- *le livret stagiaire* permet au stagiaire de conserver une trace écrite de toutes les activités effectuées ;

- le *livret stagiaire corrigé* permet au formateur d'apporter les réponses correctes aux activités, sans travail de recherche supplémentaire.

Dans ces livrets, trente activités sont organisées en 5 parties, en fonction de la thématique et des spectacles choisis: 1) découverte de la thématique ; 2) découverte du 1^{er} spectacle ; 3) découverte du 2^{ème} spectacle ; 4) découverte du 3^{ème} spectacle ; 5) poursuite de la thématique.

Dix-sept types d'activités sont détaillés par rapport aux différents objectifs du parcours.

▪ Etape 5 : Gestion de la logistique

Le centre pilote réserve et achète les billets pour les spectacles. Il organise le déplacement et le transport des stagiaires. Il garantit la validité des assurances.

▪ Etape 6 : Assurer le suivi du parcours dans les différents centres partenaires

Le centre pilote assure la maintenance et la mise à jour du site internet : <http://caps.cf2m.com>. Il conçoit et distribue des grilles d'évaluation de chacune des activités de la mallette. Il dépouille ces grilles d'évaluation remplies par les bénéficiaires et par les formateurs. D'autre part, il est toujours en contact avec les organismes de formation associés et peut intervenir sur place ou par téléphone, si besoin.

IV. Le bilan général du dispositif

IV.1. La mobilisation des acteurs

Le premier parcours CAPS mis en place par le CF2M et intitulé *D'hier à aujourd'hui*, s'est déroulé d'octobre à décembre 2008. Il a mobilisé **4 centres de formation** du Département des Alpes maritimes et **3 partenaires culturels** : le Théâtre national de Nice, le Théâtre Lino Ventura (Nice) et le Musée des Beaux Arts de Nice. **60 jeunes** en dispositif ETAPS ont bénéficié de ce parcours. Quant à son contenu, il a été constitué de : 3 spectacles (*Illiade* d'après le roman d'Alessandro Baricco, mis en scène par au Théâtre de Nice, *Gonzales et le Together Ensemble* au théâtre Lino Ventura à Nice, *Exposition Marie Bashkirtseff* au musée des Beaux-arts de Nice) ; **une visite technique de lieu culturel** (Théâtre National de Nice) et **3 ateliers de pratique artistique** (un atelier de théâtre animé par Thierry Vincent et Elodie Tampon-Lajariette de la Compagnie B.A.L., un atelier d'arts plastiques animé par Thierry Lagalla ou Caroline Bach, un atelier d'arts plastique animé par Patricia Grimaud au Musée des Beaux arts de Nice).

Le deuxième parcours, intitulé *À la découverte de nouveaux mondes*, s'est déroulé de janvier à avril 2009. Il a mobilisé **5 centres de formation** et a bénéficié de la collaboration de **7 partenaires culturels** (*l'Opéra de Nice, la Cinémathèque de Nice, le Cinéma Mercury, le Théâtre de Grasse, les associations «Héliotrope», « Comme une averse » et « Lo peohl cinéma » pour le festival de cinéma*). **75 jeunes** en dispositif ETAPS ont suivi ce deuxième parcours, qui a comporté : **3 spectacles** (*Monstration – Secret* de Johann Le Guillerm avec le Théâtre de Grasse, *Festival de cinéma à la Cinémathèque de Nice et au cinéma Mercury, Laknè à l'opéra de Nice*) ; **une visite technique de lieu culturel** (*Diacosmie de Nice - centre de production de l'opéra de Nice*) et **3 ateliers de pratique artistique** (un atelier de cirque animé par Thierry Souques, un atelier de gravure sur pellicule animé par l'association *lo peohl cinéma*, un atelier d'écriture critique et journalistique animé par Olivier Orsini).

IV.2. Les réussites pédagogiques et logistiques

Les activités de la mallette ont reçu un très bon accueil de la part des stagiaires et des formateurs. En effet, les bénéficiaires ont été ravis de travailler sur des supports d'une très bonne qualité pédagogique, matérielle et esthétique (réalisés en PAO et dupliqués selon les standards des maisons d'édition).

Les utilisateurs s'accordent à dire que les activités apportent des alternatives pédagogiques intéressantes et ludiques. Le grand nombre d'activités, diversifiées, inventives (acquisition de savoirs, jeux, analyses de documents, appropriation de codes, réflexions personnelles, critiques ...) et duplifiables ont permis aux bénéficiaires de développer des compétences de compréhension et de production orales et écrites, d'utiliser leurs connaissances et leurs cultures personnelles et de les enrichir, ainsi que de les amener à découvrir d'autres références culturelles, qui leur semblaient peut-être inaccessibles.

Les stagiaires apprécient que leurs apprentissages intègrent des références culturelles valorisantes pour leur intégration sociale.

Les bénéficiaires nous rapportent que les parcours culturels proposés étaient cohérents et suffisamment bien structurés. Les activités pédagogiques ont bien préparé les stagiaires à la compréhension des événements culturels des parcours.

Les stagiaires ont apprécié qu'un même type d'activité pédagogique soit décliné dans les différentes parties d'un parcours. En effet, les stagiaires s'approprient plus facilement et plus rapidement les codes et les consignes de l'activité.

Les activités ont permis aux stagiaires d'avoir une vision et une compréhension globale de l'événement culturel aussi bien d'un point de vue technique (visite technique des lieux culturels) qu'artistique (activités de découverte et d'histoire de l'art) et professionnel (rencontre avec les intervenants artistiques ou techniques).

Les stagiaires se sont assez bien approprié les contenus pédagogiques pour les réinvestir tout au long de leur parcours culturel mais aussi dans les différentes activités proposées dans les centres de formation.

Les parcours ont permis aux stagiaires de dépasser certains a priori et de découvrir et d'apprécier des formes culturelles différentes (ex : opéra).

La mise en place des ateliers de pratique artistique et journalistique a été une belle réussite. En effet, que ce soit au sein des organismes de formation, dans les lieux culturels ou dans les locaux des associations partenaires, ces ateliers ont permis aux bénéficiaires de prendre conscience que la présentation d'un spectacle vivant requiert de nombreuses compétences artistiques mais aussi du travail et une solide organisation.

Les bénéficiaires ont été vivement intéressés par les visites techniques des lieux culturels et des lieux de production de spectacles. Celles-ci leur ont permis de mieux appréhender et de mieux comprendre les spectacles programmés, et de découvrir de nombreux métiers liés à la production de ces spectacles ; métiers que certains envisagent d'apprendre et d'exercer.

La plus belle réussite de ces parcours est la mobilisation des bénéficiaires pour participer aux événements culturels. En effet, 90% des stagiaires inscrits aux sorties étaient présents aux spectacles, malgré les contraintes d'horaires et de transports.

Les différents dispositifs logistiques mis en place pour les événements des parcours nous amènent à constater que la meilleure solution est de responsabiliser les stagiaires et les inciter à prendre, dans la mesure du possible, les transports en commun. En effet, elle offre aux bénéficiaires une plus grande autonomie et donne de la valeur à leur engagement dans les parcours culturels, tout en favorisant leur intégration sociale.

Si, toutefois, les programmations tardives ou éloignées, ne permettent pas aux bénéficiaires d'utiliser les transports en commun, la location d'un autocar est à privilégier.

Ce moyen de transport est un moyen terme entre l'autonomie qu'offrent les transports en commun et la prise en charge totale d'un circuit en minibus, par exemple.

IV.3. Les limites du dispositif

Les formateurs en charge de l'animation des activités de la mallette pédagogique ont déploré le trop grand nombre d'activités à réaliser par rapport à temps trop court disponible.

Par ailleurs, le calendrier des deux premiers parcours n'accordait pas assez de temps aux formateurs pour s'approprier les outils pédagogiques avant le début des activités.

De plus, stagiaires et formateurs ont rapporté un manque de progressivité dans le déroulement des activités et une trop grande difficulté de certains supports pour des publics non-francophones.

A la constatation générale, les questionnaires-bilans des livrets stagiaires n'ont pas toujours été réalisés, au détriment d'une vraie synthèse des découvertes et des apprentissages. En effet, les questions destinées à synthétiser et valider les connaissances et les apprentissages sont considérées comme la partie "pénible" de l'activité. Nous les avons trop systématisées et parfois mal utilisées ou de façon un peu artificielle.

Il semble que les stagiaires ne se soient pas assez approprié leur livret. Ce dernier a davantage été considéré comme un cahier d'exercices et moins comme un cahier ludique de découverte de leur parcours culturel. Cet outil n'a pas laissé assez de place à l'imagination et à l'initiative personnelle. Enfin, le livret n'a pas offert assez d'espace libre à la créativité des bénéficiaires.

Pour plusieurs raisons, l'organisation des transports a été le point faible des parcours.

Le nombre important de stagiaires ainsi que leur répartition géographique hétérogène ; l'éloignement de certains lieux culturels et la programmation tardive (ou en dehors des jours de formation) de quelques spectacles ont en effet constitué les principales difficultés logistiques.

Certains bénéficiaires ont regretté que plusieurs spectacles aient été programmés en dehors des jours et horaires de formation. De ce fait, ils n'ont malheureusement pas été accessibles à tous (femmes avec jeunes enfants par exemple). De plus, ces horaires décalés de programmation des spectacles ont eu raison de la motivation et de l'investissement d'une partie d'entre eux.

IV.4. Les améliorations possibles

Selon les retours des différents centres qui ont participé aux deux premiers parcours de la CAPS, il semble que le calendrier des parcours soit trop serré, que les activités soient trop nombreuses et pas assez progressives, et qu'en conséquence, les formateurs n'aient pas le temps de s'approprier le fonctionnement et les contenus de la mallette.

Du point de vue du calendrier, les formateurs souhaiteraient disposer de la mallette au moins une semaine avant le début du parcours. A l'occasion de la remise officielle des mallettes nous pourrions organiser une rencontre avec tous les formateurs intervenants de chacun des centres concernés. Cette rencontre nous permettrait de

présenter le parcours thématique aux formateurs, de leur exposer le fonctionnement de la mallette, et de leur expliquer brièvement le principe et l'objectif de chacune des parties du parcours. Cette réunion se ferait en plus de la présentation aux partenaires, avec les directeurs des centres - réunion dont l'objectif est davantage logistique que pédagogique. Une deuxième réunion avec les formateurs pourrait avoir lieu à mi-parcours, pour faire le point sur les difficultés qu'ils auraient pu rencontrer.

Pour la mise en place du calendrier, les formateurs disposeraient donc de la mallette une semaine avant le début du parcours. Le nombre réduit d'activités permettrait aux formateurs et aux stagiaires de prendre plus de temps pour chacune d'elle. On a constaté en effet, qu'en raison de leur trop grand nombre et du temps limité pour les réaliser, certaines activités n'ont pas pu être faites, ou pas entièrement, et que les stagiaires, globalement intéressés et enthousiastes, ont du mal à rester concentrés pour plus de deux activités.

Le calendrier du parcours pourrait donc s'organiser idéalement de la façon suivante :

- Semaine 0 : remise de la mallette
- Semaine 1 : comprendre la thématique, 3 activités réparties en 1 ou 2 temps de travail
- Semaine 2 : partie I : 2 activités
- Semaine 3 : atelier de pratique 1 (par exemple)
- Semaine 4 : partie I (suite) : 2 activités
- Semaine 5 : spectacle 1 et retours du spectacle : activité de critique et d'appréciation
- Semaine 6 : partie II : 2 activités
- Semaine 7 : partie II (suite) : 2 activités
- Semaine 8 : spectacle 2 et retours du spectacle : activité de critique et d'appréciation
- Semaine 9 : partie III : 2 activités
- Semaine 10 : atelier de pratique 2 (par exemple)
- Semaine 11 : partie III (suite) : 2 activités
- Semaine 12 : spectacle 3 et retours du spectacle : activité de critique et d'appréciation + poursuivre la thématique : 2 activités pour clore le parcours

Afin d'améliorer la mise en place des parcours, il semble que les activités devraient être moins nombreuses (20 maximum) et organisées de manière plus systématique :

- Partie I : La thématique du parcours : 1. activité de découverte de la thématique ; 2. activité de découverte et appropriation du parcours ; 3. rédaction d'une charte du spectateur
- Parties II, III et IV - Les 3 évènements culturels : 1. activité de découverte de l'art 1 ; 2. activité de découverte de l'art 2 ; 3. activité sur les métiers ; 4. activité sur le spectacle / sur l'artiste au programme ; 5. activité d'appréciation et de critique du spectacle
- Partie V - Pour aller plus loin : 1. bilan du parcours ; 2. approfondissement de la thématique.

Certaines activités pourraient se réaliser de manière progressive en fonction du niveau des stagiaires (trois paliers de réalisation par exemple) :

- publics Alpha et FLE niveau A1/A2 du CECRL: palier 1 essentiellement oral à partir d'images

- publics FLE niveau B1/B2 du CECRL: palier 1 + palier 2 : appropriation du vocabulaire, productions orales ou écrites en groupes
- publics FLE niveau C1/C2 du CECRL et francophones en pré qualification : paliers 1 + 2 + palier 3 : réflexion et productions personnelles orales et écrites

Il reviendra à chaque formateur de décider de la mise en place de l'activité en fonction du niveau de son public. Si le public est mixte, il faudra voir à quel niveau chacun peut intervenir.

V. Perspectives et propositions de collaboration

A ce jour, les principaux objectifs du dispositif expérimental de la CAPS sont atteints :

- la CAPS a donné aux apprenants de bas niveau de qualification un accès à la culture de haut niveau sous toutes ses formes ;
- la CAPS a créé l'envie d'apprendre et le désir de se former, notamment au Français Langue Etrangère pour les apprenants concernés ;
- les supports pédagogiques innovants sont validés ;
- l'ensemble des partenaires impliqués souhaite poursuivre l'expérimentation et la développer ;
- le financeur poursuit son investissement pour une généralisation du dispositif à grande échelle.

Dans ces conditions, le CF2M s'adresse aujourd'hui aux personnes, aux institutions qui seraient intéressées par ce dispositif pour étudier avec elles toutes les possibilités de partenariat visant le développement de la CAPS de nouvelles formes d'apprentissage qui permettent l'accès à la culture.

Ces partenariats seront fondés sur :

- une volonté partagée de promouvoir l'accès à la culture sous toutes ses formes pour tous les publics en apprentissage ;
- un objectif commun de favoriser l'interculturalité au niveau européen et l'apprentissage des savoirs fondamentaux du socle européen de compétences de base.
- des pratiques de travail qui privilégient systématiquement la mutualisation, l'entraide et la diffusion gratuite des productions issues de ces partenariats.

Plus d'informations - site internet : <http://caps.cf2m.com>

Contact et collaboration au dispositif CAPS :

Frédéric Mattéï : f.mattei@montjoye.org

Vincent Brochier : v.brochier@montjoye.org

Clara Abrudeanu : c.abrudeanu@montjoye.org

Tel : + 33493264031 / Fax : +33492040205

BIBLIOGRAPHIE

- Achard, L., Brochier, V., Del Bellino, F., Mattéï, F., Perret, F., Pornin, S., Vieujean, O., La CaPS – *D'hier à aujourd'hui*, CF2M, Nice, 2008.
- Achard, L., Brochier, V., Del Bellino, F., Mattéï, F., Perret, F., Pornin, S., Vieujean, O., *La CaPS – A la découverte de nouveaux mondes*, CF2M, Nice, 2009.
- CECRL, Conseil de l'Europe *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*, 2001
- Conseil de l'Europe, *Programme Education et formation 2010*
- Conseil de l'Europe, *Recommandations du Parlement et du Conseil sur les compétences clés dans la formation tout au long de la vie*, 2006.